

Luxembourg, le 21 janvier 2025

  
MOTION

Dépôt: Marc Baum

Interpellat<sup>o</sup> - Violences fondées  
sur le genre

## La Chambre des Députés

Considérant :

- les recommandations formulées dans le rapport annuel 2024 de l'OKA<sup>BU</sup>,
- qu'au cours de l'année 2023, 451 enfants et adolescents ont été recensés comme victimes de violences domestiques,
- qu'en 2023, dix expulsions ont été prononcées pour des faits liés à la protection de la jeunesse,
- que les enfants ont droit à une protection effective contre toute forme de violence à leur rencontre,
- que des mesures de prévention peuvent aider aux enfants et adolescents d'identifier les signes avant-coureurs de violence domestique et de violence fondée sur le genre,

**invite le gouvernement :**

- à inclure dans les cursus scolaires la thématique des violences domestiques et des violences fondées sur le genre, sous une forme adapté à l'âge des enfants et adolescents, afin de les sensibiliser à leurs droits et aux signes avant-coureurs de la violence domestique.



Marc Baum



David Wagner